Augmentation de capital annoncée

Compagnie Internationale de Leasing

« CIL »

Siège social: 16, avenue Jean Jaurès -1001- Tunis

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 15.000.000 dinars à 20.000.000 dinars, et ce, par incorporation de réserves pour un montant de 5.000.000 dinars et l'émission de 1.000.000 actions nouvelles gratuites de nominal 5 dinars chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 3.000.000 actions anciennes composant le capital social actuel à raison d'une (01) action nouvelle gratuite pour trois (03) actions anciennes, et ce, à partir du 11 juin 2010.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au 1er janvier 2010.

Cotation en Bourse:

Les actions anciennes de la CIL seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **11 juin 2010**.

La mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2009 dont bénéficient les seules actions anciennes étant fixée au **10 juin 2010**, les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **11 juin 2010** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du 11 juin 2010.

Prise en charge par la STICODEVAM:

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à partir du 11 juin 2010.